



Association Les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

Les jeunes du Centre Educatif « Les Fontaines » Solidaires avec Haïti

Madame Annie GORJU, Directrice du Centre Educatif « les Fontaines », maison d'enfants à caractère social (MECS), a accueilli les participants et a remercié Madame Dany COLLIN, Présidente du Comité Départemental de l'Eure pour l'UNICEF, et Madame Catherine PALES Secrétaire du Comité Unicef-Eure, pour leur présence et leur attention aux jeunes de l'établissement et à leur mobilisation pour soutenir les enfants Haïtiens.

Les adolescents de l'Unité de vie du 209 rue de Verdun à Vernon étaient représentés par Maximilien et étaient encouragés par Monsieur Franck LECERF, Chef de service éducatif.

Les préadolescents et préadolescentes de l'Unité de vie du 70 rue Emile Loubet à Vernon étaient représentés par Aurélie et par Florian et étaient encouragés par Mesdames Hélène TAUNIN, Educatrice-Coordinatrice, et Candice RUELLE, Educatrice.

Monsieur Frank LECERF, Chef de service éducatif, exposa à tous le projet et les actions réalisées.

Les jeunes du Centre Educatif ont été touchés par l'événement du séisme du 12 janvier dernier à Haïti et sa capitale Port au prince, et le drame majeur qui s'en est suivi pour la population haïtienne sinistrée. Cet événement d'importance repris par les actualités et les médias, avec des dégâts énormes pour les rescapés, a fait l'objet de nombreuses discussions sur les unités de vie, entre jeunes et adultes. C'est ainsi que tous se sont sentis concernés par la détresse de cette population, déjà pas favorisée avant le séisme. De là est née une réflexion collective, l'envie de ne pas rester simple spectateurs de ce drame, et de tendre un peu la main au peuple haïtien en grande difficulté.

Siège social : 101 rue de bizy – VERNON

Siège administratif : Centre polyvalent « les Blanchères » - 40 rue Louise Damasse – VERNON

Tél. : 02 32 64 35 70 – Fax : 02 32 64 35 79 – Courriel : siege.asso@lesfontaines.fr

Adresse postale : B.P. 128 - 27201 VERNON cedex Site Internet : www.asso-lesfontaines.fr

Chaque unité de vie a proposé de soutenir le peuple haïtien par différentes actions de solidarité.

L'unité de vie Emile Loubet s'est investie par le biais d'un travail collectif, chaque jeune s'engageant à réaliser diverses tâches (bricolage, entretien, jardinage) dont la rétribution serait collectée au profit d'Haïti, atteignant une somme de 100Euros.

Sur l'unité de vie de la rue de Verdun, les jeunes accueillis ont fait le choix de réaffecter une part du budget mensuel alloué aux loisirs et sorties, souhaitant par ce geste marquer que, face à la douleur éprouvée par le peuple haïtien, la perspective de prendre du bon temps ne pouvait être une priorité du moment. Avec l'aide de leur éducateur Imade Bouachra ils ont également créé une chanson pour apporter de vive voix un peu de chaleur et d'espoir à cette jeunesse de l'autre bout du monde.

Dans le même mouvement de solidarité des jeunes, des salariés à titre individuel ont cotisé pour une crèche à Port au prince, la crèche et l'association « Port aux petits princes ».

Celle-ci accueillait 126 enfants avant le séisme, et seulement 65 enfants à présent. Monsieur LECERF témoigne que cette association et œuvre non gouvernementale est parrainée par des parents adoptants en France et bénévoles qui garantissent que chaque don et euro versés arrivent bien sur place pour les besoins des enfants. Ce projet permet de travailler aussi sur la santé, l'éducation, l'autonomie des habitants, comme de nombreux microprojets développés par des ONG à Haïti.

Monsieur LECERF exprime que toutes ces actions réalisées par les jeunes et les adultes délivrent à tous un message important. Que l'on soit jeune accueilli dans une maison d'enfants ou adulte et professionnel, la solidarité n'a pas de limite, ni géographique, ni de couleur, ni de génération. On peut tous s'engager et agir pour que le monde de demain ressemble plus à celui que l'on a dans le cœur et un peu moins à celui que l'on voit malheureusement trop souvent étalé dans les médias.

Madame Dany COLLIN, Présidente du Comité Départemental de l'Eure pour l'Unicef, a demandé aux représentants des jeunes, Aurélie, Maximilien et Florian pourquoi l'Unicef avait été choisi pour recueillir leurs dons pour Haïti. Pour tous, l'Unicef est bien identifiée pour son action particulière pour les enfants. Il a été aussi observé que les actions menées avec tous les services du Centre Educatif en octobre et novembre 2009 à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant ont été autant d'occasions de sensibilisation sur les besoins des enfants à travers le monde.

Madame COLLIN a précisé qu'effectivement l'Unicef intervient auprès des enfants et a donné des informations sur la situation de la population Haïtienne : Haïti comprend environ 10 millions d'habitants dont 43% ont moins de 18 ans, et beaucoup se retrouvent orphelins. Aussi les besoins sont énormes.

Dans ces 43%, soit de moins de 18 ans, 78% vivaient avant le drame du séisme avec moins de 2 dollars par jour. La moitié n'allait pas à l'école. Depuis le séisme la situation de ces enfants s'est évidemment aggravée.

Après la remise des sommes collectées à Madame la Présidente du Comité Unicef-Eure, celle-ci, au nom de l'Unicef et des enfants d'Haïti, a remercié tous les jeunes de leurs gestes et de leurs efforts et dons.

Elle leur a aussi témoigné que pour les bénévoles de l'Unicef cela leur faisait chaud au cœur de voir de telles initiatives spontanées et de la part de jeunes.

Ce genre d'initiative est quelque chose d'extraordinaire. Elle a souligné l'effet « boule de neige » car les initiatives de quelques uns peuvent faire bouger les choses.

Mme COLLIN a précisé les actions prioritaires menées par l'Unicef : l'eau potable, les soins, les campagnes de vaccinations (diphtérie, tétanos, rougeole) pour prévenir les épidémies, la nutrition (utilisation de barres nutritives appelées « plumpy'nut », aliment énergétique très dense qui n'a pas besoin d'être réhydraté compte tenu des problèmes d'eau potable).

L'Unicef dispose d'un grand centre de réapprovisionnement à Copenhague. Tous les équipements pour intervenir en cas d'urgence humanitaire y sont stockés, comme des écoles sous toiles avec tous les matériels nécessaires pour faire l'école à des enfants sur place.

L'Unicef intervient à Haïti, pays très pauvre, depuis 1949, ce qui lui a permis d'être très réactif lors du séisme car déjà sur place.

Mme COLLIN a précisé que les besoins dans les six mois à venir pour les actions d'Unicef à Haïti étaient estimés à 88 millions d'euros : pour reconstruire des écoles, des centres de santé, pour l'adduction et l'eau potable, etc.

L'Unicef s'appuie en France sur un réseau de personnes bénévoles. Dans les pays où il intervient, il s'appuie sur de nombreuses ONG locales et toujours en relation et partenariat avec les gouvernements.

Madame GORJU a exprimé aux représentants des jeunes qu'en sa qualité de directrice, elle était assez fière de leurs initiatives qui montrent et envoient un message d'espoir. Dans le monde actuel nous avons besoin de solidarité et bravo à une jeunesse qui a du cœur.

Madame GORJU a demandé à Mme COLLIN si l'Unicef pourrait acheminer le disque CD et la chanson réalisée par les jeunes à Haïti, par exemple auprès d'enfants d'une école. La réponse est positive. Mme COLLIN souligne que la langue française est beaucoup parlée à Haïti. Ce message d'espoir sera entendu par des jeunes haïtiens.

Monsieur Gérard VARIN, Président de l'Association les Fontaines, Madame Françoise BAUDOIN-SOYER, Administratrice déléguée pour le Centre Educatif « les Fontaines » et Monsieur François DENONCIN, Directeur Général de l'Association, représentaient les responsables associatifs.

Il s'agissait pour eux de témoigner aux adolescents des plus vives félicitations des responsables de l'Association pour leurs gestes de solidarité envers les habitants

sinistrés d'Haïti, et en particulier envers les enfants sous couvert de l'Unicef. Leur mobilisation, soutenue par les adultes et professionnels de l'établissement, est un acte concret de « solidarité », laquelle est une des valeurs essentielles du « projet associatif » de l'Association les Fontaines.

Monsieur le Président de l'Association, au nom de son Conseil d'Administration, a souhaité compléter le geste des jeunes et des professionnels en remettant un chèque pour l'Unicef et Haïti. Il félicite les représentants des jeunes et leur demande de transmettre aussi aux autres jeunes les félicitations de l'Association pour leurs initiatives. De même pour les professionnels.

La cérémonie s'est poursuivie par l'audition de la chanson et du disque réalisés par des jeunes de la rue de Verdun. Chaque adolescent y chante le couplet de sa composition fait avec sa personnalité et sa sensibilité. Un garçon d'origine Africaine, Malienne, le chante dans sa langue maternelle.

Ce disque est une vraie réussite, en créativité comme en multiples et personnels messages d'espoir. C'est une manière de dire aux jeunes haïtiens, nous ne pouvons pas être présents à vos côtés mais nous le sommes par la pensée.

Mme la Présidente du Comité Unicef-Eure a souligné que le comité de l'Eure se tient à la disposition pour d'autres rencontres sur le thème des droits de l'enfant.

Avant de se quitter les participants ont pu partager une collation, un pot de la ... solidarité !

Vernon le 16 mars 2010

M. Alain PETTER
Conseiller technique – Chargé de missions

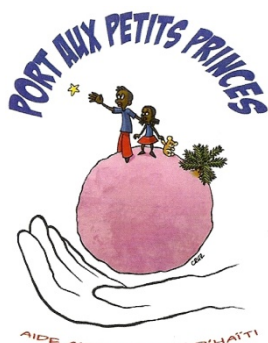


Comité Français pour l'UNICEF

3, rue Duguay-Trouin
75282 PARIS cedex 06
Tél : +33 (0)1 44 39 77 77
Fax : +33 (01) 44 39 77 20
www.unicef.fr

Comité Départemental de l'Eure pour l'UNICEF

Mme COLLIN Dany
12, rue du Docteur Chanoine
27200 Vernon
Tél : +33 (0)2 32 54 92 50
Fax : +33 (0)2 32 77 46 24
Email : unicef27@unicef.fr



www.portauxpetitsprinces.com



Siège Administratif

Direction générale & Pôle ressources associatif

Centre polyvalent "Les Blanchères"

40 rue Louise Damasse – VERNON

Adresse postale : BP 128 - 27201 VERNON cedex

☎ 02 32 64 35 70 📠 02 32 64 35 79

Courriel : siege.asso@lesfontaines.fr

Association LES FONTAINES – Abbé Pierre Marlé

Siège social : 101 rue de Bizy - 27200 VERNON

Site Internet : www.asso-lesfontaines.fr

Pôle Protection de l'enfance

Centre éducatif « Les Fontaines »

Etablissement social & ensemble éducatif diversifié
pour adolescent(e)s et jeunes majeur(e)s

Capacité d'accueil 2007 : 67 places

Fonctionnement continu avec hébergement (365 jours)

Direction et service administratif

211 rue de Verdun – BP 330 - 27201 VERNON cedex

☎ 02 32 71 02 03 📠 02 32 21 58 43

Courriel : c.educatif.fontaines@wanadoo.fr

*Enfants et adolescents en difficultés psychologiques Protection de l'enfance Handicap
moteur Guidance familiale Enfants et adolescents en difficultés psychologiques
Protection de l'enfance Handicap moteur Guidance familiale Enfants et adolescents en*